

REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ORMES

SEANCE DU 03 AVRIL 2024

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 27 MARS 2024

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 3 AVRIL à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques

Absents excusés VASLIN Aurélie, GASSE Ombeline, ROULEAU Marc et SERVANT Ludovic

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2024/17

**AFFECTATION DU RESULTAT 2023**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 conforme au compte de gestion 2023 du Service de Gestion Comptable de Châtelleraut Nord Vienne (Trésorerie des Collectivités du Châtelleraudais), le Conseil Municipal statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 pour le budget commune.

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>Constatant que le C.A. présente un excédent de fonctionnement de</b> | <b>943 799.72 €</b> |
| Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :            |                     |
| Article 1068 - virement à la section d'investissement                   | 193 630.85 €        |
| Article 002 -report à nouveau   | 750 148.87 €        |

Pour extrait conforme  
Aux Ormes le 4 avril 2024  
Béatrice FONTAINE  
Maire